

Domaine Santé MScSa
Orientation Nutrition et diététique
NUTRITION HUMAINE ET MÉTABOLISME (DIMET)
1. Caractéristiques du module

Code : S.SA.371.DIMET.F.20 **Degré d'études** : Bachelor Master
Année académique : 2020-2021 **Année d'études** : 1^{er} 2^e 3^e **Crédits ECTS** : 5
Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
Catégorie : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire
Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé
Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps
Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais
Temps de cours : 30 h. **Temps de travail personnel individuel** : 120 h
Lieux des cours : HEdS-Genève

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage
Rôles majeurs exercés

Rôle d'expert Rôle de leader Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

- Am1. Dans le contexte socio-sanitaire, être les interlocutrices privilégiées pour les questions de nutrition, identifier des problématiques ou des lacunes méthodologiques et développer les pratiques de manière ciblée.
- Am4. Aux niveaux national ou international, contribuer à l'élaboration des recommandations nutritionnelles des sociétés savantes et institutions.
- Bm3. Intégrer de nouveaux courants et notions scientifiques importantes dans son champ d'activités et s'assurer de leur diffusion par le biais de multiplicateurs adéquats.
- Dm2. Autour de problématiques nutritionnelles, diriger un groupe de travail ou une équipe et élaborer des stratégies d'accompagnement pour les soutenir dans des processus de prises de décisions complexes dans un contexte d'incertitude.

Objectifs généraux du module

- Elaborer un corpus de connaissances en physiologie de la nutrition et métabolisme permettant de traiter les questions relatives aux pratiques alimentaires en nutrition humaine ou en nutrition clinique.
- Elaborer un corpus de connaissances en sciences humaines et sociales permettant d'analyser les pratiques alimentaires et d'identifier les motivations et ressources qui les sous-tendent.
- Formuler un jugement/ positionnement professionnel et objectif en termes d'analyse des risques en nutrition humaine ou en nutrition clinique et proposer des recommandations alimentaires ou esquisser des solutions basées sur des fondements scientifiques
- Agir en qualité d'expert pour l'analyse des mesures d'évaluation nutritionnelle à des fins diagnostiques, de surveillance ou de recherche.
- Contribuer au transfert des compétences de santé à la population au travers de la rédaction d'un article scientifique grand public.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage
Contenus

Le programme est constitué de cours théoriques, d'ateliers et de séminaires sur les thèmes suivants.

- Elaboration d'une méthodologie d'analyse des cas complexes et des risques et de transfert des compétences de santé à l'échelon individuel ou dans la communauté ;

- Création du corpus de connaissances en physiologie de la nutrition et métabolisme ;
 - Régulation des métabolismes - (énergie, eau, macro et micronutriments) selon les conditions physiologiques, l'environnement, l'alimentation et les états pathologiques ;
 - Marqueurs biologiques et traceurs, calorimétrie indirecte
 - Surveillance du risque nutritionnel : analyse des bilans biologiques
 - Enjeux des micronutriments et de la supplémentation/complémentation pour la prévention et la thérapie
- Régulation du microbiote intestinal et axe intestin-cerveau
- Nutrition personnalisée, Nutriginomique ;
- Régulation neurobiologique, des comportements et de la consommation alimentaire
- Transfert de connaissance à la communauté : rédaction d'un article scientifique grand public, pour un site internet dédié à la santé.

Communauté d'apprenants

La communauté d'apprenant est un espace de partage d'informations, de réflexions et d'échanges théorie-pratique destiné soutenir la formation par le biais d'une activité communautaire.

Des échanges de ressources théoriques et pratiques et des discussions permettront aux étudiants de partager le résultat de leur travail et donc d'enrichir mutuellement le cadre de référence en lien avec les problématiques à traiter. Les interventions et prises de positions seront rédigées selon les critères présentés lors du séminaire d'introduction.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Résolution de cas, cours, séminaires, atelier, communauté d'apprenants.

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19 et de contraintes techniques, logistiques ou pédagogiques qui en découlent, les modalités d'enseignement peuvent connaître des adaptations au cours du semestre : possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> co-modal <-> à distance synchrone <-> à distance asynchrone) ; possibilité de décaler des enseignements et activités dans le temps ; possibilité de modalités d'enseignement alternatives.

Exigences de fréquentation

Selon les modalités pédagogiques utilisées, la présence est déterminée différemment. Le-la professeur-e responsable de l'enseignement déterminera si la participation aux activités prévues durant les cours obligatoires est atteinte. Si ce n'est pas le cas, il-elle déterminera le travail supplémentaire à réaliser et le transmettra à l'étudiant-e concerné-e.

La réalisation de l'ensemble des activités de préparation des cours spécifiées dans les descriptifs de cours est obligatoire.

La présence aux séminaires est obligatoire. En cas d'absence à plus de 2 séminaires, un complément sous forme d'un travail écrit sera exigé.

5. Modalités d'évaluation et de validation

La validation repose sur :

- L'élaboration individuelle d'un portfolio regroupant les documents de préparation des séminaires, enrichis des auto corrections apportées lors des séminaires (1/4 de la note) ;
- La présentation orale individuelle d'un extrait du portfolio (1/4 de la note) ;
- La rédaction d'un article d'information grand public (1/4 de la note) ;
- Les interventions dans la communauté d'apprenants (1/4 de la note).

La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux parties a, b, c et d, selon les coefficients spécifiés ci-dessus. Les notes partielles sont attribuées au dixième et la moyenne du module est arrondie au demi-point.

Les consignes et dates des évaluations seront spécifiées en début de module. Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

Les consignes pour les épreuves a, b, c, d font l'objet d'un document spécifique.

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19 et de contraintes techniques, logistiques ou pédagogiques qui en découlent, les modalités d'évaluation peuvent connaître des adaptations au cours du semestre.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation en cas de note supérieure ou égale à 3 et inférieure à 4

La remédiation repose sur :

- un examen écrit pour les parties a et b ;
- l'élaboration d'un complément pour les parties c et d.

La note finale est recalculée en fonction des résultats de la remédiation en utilisant les mêmes coefficients.

Répétition

En cas de note inférieure à 3 ou d'échec après remédiation, le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante. Une note inférieure à 4 à la répétition entraîne l'arrêt de la formation.

7. Bibliographie principale

Voir Syllabus de cours

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Jocelyne Depeyre Laure

Enseignants : Michael Balavoine, Mette Berger, Christelle Borel, Savino Bevilacqua, Jocelyne Depeyre Laure, Jean-Louis Frossard, Corinne Kehl, Robin Rosset, Dimitrios Samaras.

25.08.2020 / JD

Validation : 10.09.2020 / LSA